



**Célébration de la Journée Internationale des Envois de Fonds à la Famille
sous le thème :**

« Envois de fonds pour la résilience rurale, l'entrepreneuriat et l'emploi »

Mot d'ouverture de Monsieur Abderrahim Bouazza

Directeur Général de Bank Al-Maghrib

11 juin 2026



Chers partenaires, chers participants à cet événement, chers collègues

C'est avec un réel plaisir que je prends part à cet événement qui célèbre la Journée Internationale des Envois de Fonds à la Famille. Je tiens tout d'abord à remercier le Fonds International de Développement Agricole ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement constant à soutenir les initiatives qui visent à faire avancer l'agenda national sur les transferts de fonds de la diaspora marocaine

Cette édition, qui est portée conjointement par le FIDA et la Présidence française du G7 sous le thème « *Envois de fonds pour la résilience rurale, l'entrepreneuriat et l'emploi* », témoigne du rôle structurel de ces transferts en tant que vecteur de solidarité familiale et d'instrument contracyclique pour l'économie.

Ce rôle a été d'ailleurs confirmé lors de la crise sanitaire, lorsque les flux des migrants ont fait preuve d'une surprenante vitalité dans plusieurs pays y compris le Maroc.

A l'heure où la résilience des populations, le dérèglement climatique et la sécurité alimentaire sont de plus en plus indissociables, des rencontres comme celle d'aujourd'hui nous invite à dépasser une lecture statistique des transferts de fonds et à approfondir le dialogue sur les transformations qui permettent d'en faire un levier de développement économique et social notamment dans les zones rurales.

Au plan de l'agenda international pour le développement, les décideurs politiques, les régulateurs et les institutions financières nationales et internationales ont entrepris, au cours des deux dernières décennies, des initiatives visant une meilleure efficacité et transparence des transferts de fonds des migrants.

Néanmoins, ces transferts continuent à présenter plusieurs défis notamment la faiblesse de leur mobilisation vers l'investissement productif et le niveau de leurs coûts qui demeurent élevés dans plusieurs corridors.

Cette question des coûts a été portée devant la 14^{ème} conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce, tenue en Mars dernier, suite à une initiative prise par le Maroc, conjointement avec le groupe africain au sein de cette organisation et d'autres partenaires, pour que des mesures concrètes pour leur réduction soient examinées.

Cependant, les expériences de certains pays montrent que les canaux informels de transferts de fonds ont pu être réduits grâce à la digitalisation et à des incitations publiques accordées aux migrants et que les transferts alloués à l'investissement ont augmenté là où les migrants porteurs de projets ont bénéficié d'un **accompagnement de proximité combinant éducation financière, connaissance de l'environnement local des affaires et accès à un réseau de conseil.**



Au Maroc, plusieurs réformes et initiatives ont été entreprises, au cours des dernières décennies, au plan institutionnel, réglementaire, bancaire et de l'environnement des affaires pour développer l'inclusion financière des bénéficiaires des transferts de fonds et renforcer la contribution des MRE dans le développement économique du pays.

Ainsi et pour ce qui est du volet inclusion financière, Bank Al-Maghrib a entrepris avec les parties prenantes un ensemble d'initiatives qui ont visé à améliorer l'efficacité et la transparence de l'écosystème des transferts de fonds et l'accès digital aux services financiers ainsi que la réduction de leurs coûts grâce notamment à la levée des clauses d'exclusivité imposées par les opérateurs internationaux à leurs partenaires locaux.

Aujourd'hui, l'écosystème financier national est plus inclusif avec une infrastructure bancaire plus étoffée, formée, en plus du réseau bancaire, par des établissements spécialisés dans les paiements et le transfert de fonds, des institutions de microfinance, des plateformes de crowdfunding et d'un système de garantie publique des crédits bancaires mature.

Sur ce plan, l'un des défis les plus importants auquel nous sommes confrontés aujourd'hui concerne le durcissement des conditions d'exercice, au sein de l'Union Européenne, de l'activité d'intermédiation opérée par les filiales des banques marocaines. Ce dossier est suivi de très près par les autorités marocaines avec leurs homologues européens.

Je saisis cette opportunité pour remercier les autorités françaises pour le soutien apporté au maintien de l'autorisation de l'exercice des opérations qualifiées « d'activité relais » sur le territoire français à travers l'aménagement du cadre légal y afférent.

En dépit des progrès réalisés pour le développement de l'inclusion financière au Maroc, des gaps importants persistent entre le rural et l'urbain, les genres et les jeunes et les adultes.

La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, pilotée conjointement par le Ministère de l'Économie et Bank Al-Maghrib vise en priorité à réduire ces gaps en s'appuyant sur 3 leviers :

Le 1^{er} vise l'implantation de points d'accès aux services financiers dans les communes rurales non encore couvertes, dès lors que l'infrastructure routière et de télécommunication le permettent.

Le 2^{ème} Levier porte sur le développement de l'écosystème du paiement électronique et des envois de fonds dématérialisés afin d'élargir l'inclusion financière et de réduire la dépendance à l'usage du cash qui a atteint un niveau très élevé. Les transferts des MRE, en particulier, continuent d'être effectués, en partie en numéraires.

C'est dans ce contexte, que nous sommes entrain d'explorer avec des homologues et partenaires régionaux les opportunités qu'offrent les plateformes de virement instantané et la monnaie digitale de banque centrale dans les paiements transfrontaliers.



La création du Morocco Fintech Center en 2025, en tant que pôle national du développement des fintechs, est venue pour accélérer cette digitalisation des paiements et des services financiers.

Le 3^{ème} levier est celui de l'accompagnement et de l'éducation financière des bénéficiaires des envois de fonds qui sont assurés notamment par la Fondation marocaine pour l'Education Financière en partenariat avec des institutions nationales et internationales. Ils sont centrés en particulier sur les petits exploitants agricoles, les femmes et les bénéficiaires des transferts de fonds dans les zones rurales.

Pour ce qui est de la mobilisation des transferts fonds vers l'entrepreneuriat et le tissu productif, elle demeure faible, notamment dans le monde rural. Comme le montre la dernière enquête HCP, 87% de ces transferts sont affectés à la consommation courante des ménages. Cette faiblesse s'expliquerait notamment par la complexité des procédures administratives et de l'environnement des affaires, et le manque d'incitations.

Aujourd'hui, le Royaume connaît une multitude d'initiatives et de réformes qui visent à insuffler une nouvelle dynamique de développement, fondée sur l'investissement privé comme moteur de la croissance, tout en plaçant le développement humain et la réduction des inégalités sociales et territoriales au cœur de l'action publique.

Ces politiques trouvent leur ancrage dans les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Elles créent aujourd'hui des conditions plus favorables à une meilleure réallocation des transferts des MRE vers l'investissement productif et la création de l'emploi, en particulier dans le monde rural.

Dans ce cadre je citerais :

-La Charte de l'Investissement qui vise à corriger les disparités de développement entre les régions. Elle constitue également un signal fort, en particulier en direction des Marocains du monde en offrant un cadre incitatif pour ceux qui souhaitent investir dans les secteurs porteurs de l'économie nationale.

-La Charte des TPE, entrée en vigueur en début de cette année, et qui vient compléter ce dispositif en engageant les banques à améliorer le financement de ce segment d'entreprises et les acteurs publics et privés concernés à assurer leur accompagnement.

-La généralisation de la protection sociale qui réduit la vulnérabilité en particulier des ménages dans le milieu rural tout en libérant, le cas échéant, une partie des envois de fonds pour l'investissement dans des activités génératrices de revenus.



Ainsi, loin d'être des chantiers isolés, l'ensemble des réformes réalisées et en cours participent à une même vision : construire une économie plus inclusive, plus résiliente et plus créatrice d'opportunités.

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu que les échanges d'aujourd'hui, entre l'ensemble des acteurs de l'écosystème des envois de fonds, permettront de partager les expériences, de valoriser les bonnes pratiques et d'identifier des pistes d'action concrètes pour renforcer l'impact des flux des MRE au service du développement de notre pays

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès à nos travaux.